



Compte rendu du Conseil Municipal
Séance ordinaire du 27 janvier 2016
1^{ère} séance de l'année 2016

Convoqué le 19 janvier 2016, le Conseil Municipal de la Commune de HUAHINE a tenu sa 1^{ère} séance en session ordinaire le mercredi 27 janvier 2016 dans la salle de conseil de l'hôtel de ville de Fare, sous la présidence de Monsieur Marcelin LISAN, maire de la commune, avec Madame Clothilde TEHAAMANA, secrétaire de séance nommée conformément à l'article L.2121-15 du CGCT.

Vingt-neuf (29) membres du Conseil Municipal étant en exercice.

Vingt (25) membres sont présents au moment du vote :

CHEOU Ronald, CHONG Claude, FAATAUIRA Camille, FANIU Erick, GIBERT Pitori, HOPARA Nano, LISAN Marcelin, LEFORT Bernard, LEMAIRE Gaston, MAITERAI Richard, MALATESTTE Antonio, PAU épouse ROURA Nicole, TAAROAMEA Bruno, TAEREA Moeata, TAPAO épouse FAAHU Tatiana, TEFAATAUMARAMA Timiona Erwan, TEHAAMANA Clothilde, TEMAUU épouse MAI Rosine, TEPA Eremoana, TINITUA épouse BUARD Mathilde, TUIHANI Eugène, TUIHANI Georges, TUIHANI-TEHEIURA Romain, TUMARAE Grégoire, VAIHO épouse HEITAA Dorida ;

Quatre (04) membres ont donné pouvoir :

MOU SIN Gaéton

a donné pouvoir à

PAU épouse ROURA Nicole

TEMAIANA épouse TEREMATE Tania

LISAN Marcelin

TEPA Gérard

TUIHANI Georges

TEMAURI Jean-Marie

TINITUA épouse BUARD Mathilde

Présents à titre consultatif :

Nelson TEPA, Directeur général des services

Hiro LEMAIRE, directeur du département des relations à la population

Enoha TEIVA, directeur du département comptable et financier

Malissa ITCHNER, directrice du département des affaires administratives

Neti TEIVA, directeur du département des ressources humaines

Nestor NATUA, responsable du département de sécurité publique

Romuald LAI, responsable du département de sécurité civile

Areva TEFAATAUMARAMA, responsable du département des services techniques

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte par le Maire à 13h05, une prière est dite par M. Eremoana TEPA.

1) Adoption du procès-verbal de la séance du conseil municipal en date 10 décembre 2015

Monsieur Richard MAITERAI demande que le PV soit modifié en page 2 en ce sens que le chantier de l'école de Maeva devait normalement démarrer en 2016.

Aucune autre remarque n'étant faite, le Maire demande aux conseillers de voter à main levée.

Indications de vote :

Pour : 29

Contre : /

Abstentions : /

Adopté à l'unanimité

.../...

2) Examen et approbation de divers projets de délibération :

- n° 1/2016 : portant élection des délégués de la commune de Huahine au sein de la communauté de communes Iava'i

Indications de vote à bulletin secret :

Pour : 29

Contre : /

Abstentions : /

Adopté à l'unanimité

- n° 2/2016 : approuvant le mandat de gestion conclu entre la commune de Huahine et la communauté de communes Hava'i portant sur la collecte des ordures ménagères
- n° 3/2016 : autorisant l'installation et la prise en charge d'une ligne mixte avec ADSL dans les locaux des mairies annexes des communes associées de MAEVA et de FAIE
- n° 4/2016 : approuvant le choix de la commission d'appels d'offres relative à la fourniture de denrées alimentaires pour l'année 2016
- n° 5/2016 : approuvant le choix de la commission d'appels d'offres relative à la fourniture de carburants et lubrifiants pour l'année 2016
- n° 7/2016 : modifiant la délibération n° 154/2015 du 10 décembre 2015 octroyant des dégrèvements partiels sur des redevances d'eau
- n° 8/2016 : approuvant le choix de la commission d'appels d'offres relatif au lot n° 3 du marché de fournitures et travaux lancé dans le cadre du développement du tourisme nautique à Huahine intitulé « construction d'un fare pote'e », et abrogeant la délibération n° 57/2014 du 09 mai 2014.

Indications de vote :

Pour : 29

Contre : /

Abstentions : /

Adopté à l'unanimité

- n° 06/2016 / Octroyant une subvention de fonctionnement à l'association agricole « Te hotu o Huahine » pour l'exercice 2016.

Indications de vote :

Pour : 28 (M. Eremoana TEPA absent au moment du vote)

Contre : /

Abstentions : /

Adopté à l'unanimité

3) Questions diverses

Les interventions des élus ont porté sur :

1) Informations diverses :

- Livraison du BOM pour le service de la voirie en mars 2016 et du VSAV pour le service incendie fin mai 2016 ; si les livraisons se font au-delà du 28 mai le fournisseur devra payer à la commune des pénalités de retard ;
- Parrainage d'une société US en faveur des enfants de la commune associée de Maroe qui offre des jeux de plein air garantis à vie, d'une valeur 700 000 frs, dont le montage et l'installation sont prévus en juin 2016 ; les élus de Maroe sont invités à organiser l'accueil pour les 25 personnes qui parrainent cette opération ;
- Nouvelles recettes (montant encore inconnu) grâce à la création en février 2015 de nouvelles taxes qui seront applicables à compter du 1^{er} janvier 2016 ; la commune reste en attente de la décision du Pays sur la demande de rétroactivité des taxes perçues les années antérieures ;
- Révision du PGA : Eric Poinsignon désigné comme référent par le service de l'Urbanisme, possibilité d'ouvrir des cahiers de doléances pour recueillir (de manière informelle) les avis et demandes de la population sur la réglementation en vigueur, notamment en ce qui concerne les superficies constructibles dans les différentes zones, mais impossibilité de revenir sur le PPR ;

- Mission d'adressage confiée aux jeunes œuvrant pour la commune en contrat de service civique : recueillir auprès de la population des différents districts des informations sur le nom des quartiers, le numéro des maisons, puis confirmation par les maires délégués, dans le but de disposer de données exactes en cas de problème intervenant sur tel ou tel foyer et faciliter l'orientation des secours, être sûr que les courriers arrivent bien à leurs destinataires, connaître le nom des propriétaires et nombre d'habitants par maison en prévision des cyclones etc. pour savoir combien de personnes évacuer en cas d'urgence ;
- Tourisme nautique : 16 ancrages payants depuis le 1^{er} janvier 2016 ; installation par la commune d'un compteur spécifique pour livrer de l'eau aux plaisanciers, 1 à Fare et 1 à Haapu ; une 2^{ème} phase d'acquisition de 16 corps-morts écologiques (pour Faie, Avea, Fare, Hana iti et Tefarerii) est en projet avec un financement au titre de la DETR 2016, et si ce projet est validé, la commune fera appel à des associations dans les districts où ils seront implantés ;
- Environnement : installation prochaine de cubis de récupération des huiles de vidange devant les marinas de Haamene, Faie, Tefarerii et Parea ; des bornes à piles sont en préparation aussi ; 36 emplacements ont été recensés tout autour de l'île pour l'implantation de nouveaux P.A.V. (points d'apport volontaires) fournis par la communauté de communes Hava'i ; pour la collecte des carcasses de voitures, la commune ne dispose pas d'engins pour récupérer les véhicules recensés sur le motu de Maeva, il faudra informer les élus lorsque le ramassage sera programmé, et disposer d'une drague pour déplacer le bus hors d'usage se trouvant à Maroe ;
- Date prévisionnelle de la visite gouvernementale : 6 février 2016 ;
- Prise en charge par la CPS de la facture des repas des enfants inscrits au RSPF ;
- Peu de soins dans l'utilisation des véhicules du PAM par les agents, démarrage tardif des agents sur les différents chantiers (manque de préparation des tâches la veille pour le lendemain), trop d'agents en arrêt maladie ; pour les contrats temporaires, choisir dorénavant des personnes capables et volontaires ;
- Félicitations aux élus de Maeva pour la mise en place de leur comité de surveillance pour la protection du lac Faana nui, leurs collègues de Haapu sont heureux de les soutenir dans leur action et restent à leur disposition
- Le maire et les cadres se sont réunis récemment pour faire le point sur les services techniques, Hiro Lemaire a été désigné pour chapeauter le DST, des améliorations notoires sont attendues très bientôt en particulier sur l'organisation des chantiers de la commune car il faut que les agents puissent achever les travaux dans les délais impartis par l'Etat et/ou le Pays qui financent ces projets d'investissement ;
- SPIC du 26 janvier : débat sur la nécessité de modifier la tarification de l'eau : 65M de dépenses pour le service hydraulique, factures émises pour un total de 47M, subvention d'équilibre trop élevée depuis le budget principal vers le budget annexe de l'eau ; 0,05 FCFP le litre d'eau potable, propositions faites pour augmenter les recettes : augmenter la prime fixe de 500 frs à 1 000 frs, modifier les tranches pour que les hôtels et pensions de famille soient au même tarif ; sur la base d'une consommation moyenne d'un foyer consommant 30 m3 par mois équivalent à 3 100 frs par mois, tarif social à 1 050 frs pour même consommation (réduction de moitié) ; sur l'année, cela permettrait de réduire de 10M le déficit du budget annexe de l'eau... à condition que la commune fournisse de l'eau en quantité et en permanence, donc il faut attendre d'ici juin pour rendre effective ces modifications tarifaires.
- Nettoyage des abords de village par les associations ; l'objectif est que le secteur délimité soit propre en permanence pour chaque association, or dans certains districts ce n'est pas le cas ; faisant que c'est la commune qui assurer le nettoyage, or la commune ne paie que sur service fait ; la convention signée vaut engagement de l'association envers la commune ;
- Date de livraison de la sirène d'alerte tsunami de Haapu ? Coucou Tahiti Digit Import 1^{er} fournisseur retenu, puis changement du HC le déclenchement se fait depuis Papeete, toujours pas de réponse du fournisseur ;
- EPCI pour mairies annexes : en attente de livraison du VSAV (défibrillateurs fournis)
- Environnement : certains mutuo seront prochainement habilités à verbaliser les personnes contrevenant ne matière de pollution de l'environnement ; texte en préparation par le Pays et formation spécifique destinée aux APJA prévue à partir de juin ;

2) Demandes diverses :

- Compétences du service de l'Équipement :
- a) Sécurité routière : installer un panneau indiquant le tonnage maximum pour les véhicules circulant sur le pont de Maroe, problème de sécurité au croisement Faatetoro-Maroe-pont, installer un panneau Stop pour éviter les accidents, idem au croisement de la caserne des pompiers avec la route du CJA ; un Stop a bien été matérialisé avec de la peinture blanche par la commune mais il ne suffit pas ;
- b) Ponceaux détériorés et dangereux : nettoyer en urgence le ponceau du Avae uri, de Maeva, de Tefarerii chez Ladys, de l'ancienne mairie de Fitiu, au village de Haapu magasin inondé lors des dernières pluies ;
- c) Murets de la marina de Tefarerii : très dangereux et très fréquenté par les enfants, risque d'écroulement, chef de secteur averti mais sans suite ; la commune a dû intervenir pour consolider les murs pour empêcher que des jeunes ne se blessent ;

- d) Caniveaux quasiment jamais curés malgré la très forte propagation du Chikungunia et du Zika et autres maladies vectorielles transmises par les moustiques qui prolifèrent dans ces gîtes ;
- Doléances des élus :
- Maeva : création d'un budget spécifique pour venir en aide aux familles qui ne participent à aucune festivité, au travers d'un concours d'embellissement ou autre ;
 - Haapu : implanter des lampadaires solaires pour les autres districts comme ceux installés sur la rocade menant au Bali Hai à Fare ; réparer les luminaires des classes de l'école de Haapu qui ne fonctionnent plus malgré les efforts du maître ;
 - Fare : l'association qui s'est chargée du nettoyage de Fare en 2015 n'a pas été payée pour les 3 premiers mois (janvier à mars 2015) car la délibération a été votée en mars, prévoir une compensation car ces travaux profitent non seulement à Fare mais à toute l'île puisque c'est la capitale ; qui plus est, ils nettoient au-delà des limites de Fare, qui est responsable en cas d'accident hors convention (zone) ou de parebrise à cause des débroussailleuses ? il faudrait augmenter le montant pour les grandes communes de Maeva, Fare et Fitiï ; nettoyage jusqu'au apoo pape réalisé à la demande du 1^{er} adjoint en prévision des manifestations du Hawaiki nui va'a et de la Toa mo'a pour harmoniser le paysage ;
 - Fare pote'e de Maeva : des câbles électriques traînent dans l'eau, l'association gestionnaire devrait avertir la commune pour faire intervenir l'électricien, risque d'électrocution des visiteurs ; demande de Te Opu Nui (association gestionnaire du site) non reçue, elle bénéficie d'une subvention de fonctionnement versée par le Pays ;
 - Hydraulique : besoin d'un 4x4 pour tracter la pelle Job, 2 pro formas, préférable de récupérer les pièces de l'ancien véhicule Land Rover du service incendie, accord du maire ;
 - Taxe sur la publicité : la délibération a été prise mais pas appliquée sur l'île, il faut la réactiver pour obtenir de nouvelles recettes ;
 - Faire cesser les dépôts de gravats issus de démolition sur Tefarerii déversés à Maroe, chaque district devrait gérer ses propres déchets ; il s'agit de dispositions prises par un ancien maire de l'île, et les dépôts n'ont pas été faits correctement ;
 - Invitation aux élus d'accompagner le maire dans la tournée des confessions religieuses

L'ordre du jour étant épuisé et plus aucune observation n'étant faite, une prière est dite par M. Eremoana TEPA puis le Maire remercie les élus de leur participation et lève la séance à 17h20.

Le Secrétaire,

Clothilde TEHAAMANA



Le Président,

Marcelin LISAN

Affiché le 1^{er} février 2016